

Interpellation

Pour des fournitures scolaires plus durables

Mesdames, Messieurs,

Depuis la rentrée 2019, le matériel scolaire est fourni aux élèves par l'école et donc, pour partie au moins, par la Commune elle-même. Dans notre Commune, les élèves sont équipés de manière renouvelée à chaque début de cycle, notamment en ce qui concerne le matériel d'écriture, de coloriage ou de classement.

Actuellement, nous parlons beaucoup d'économie d'énergie, d'économie circulaire, de tri des déchets. L'école elle-même sensibilise les élèves à certaines de ces questions (CleanUp Day,...). Je me demande dans quelle mesure l'école pourrait et même devrait avoir un rôle de moteur et d'exemplarité pour les élèves eux-mêmes. Ainsi, l'école pourrait fonctionner sur le principe du remplacement du matériel plutôt que sur celui de l'acquisition nécessaire en début de cycle.

Je suis bien conscient qu'il est plus simple et moins coûteux en temps de rééquiper les élèves au complet au début de chaque cycle. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la manière de faire actuelle interpelle jusqu'à certains élèves eux-mêmes qui ne comprennent pas pourquoi on leur fournit un nouveau matériel alors que l'ancien était encore en état. La gestion des livres et manuels obéit déjà à cette logique ; les parents signent en début d'année un récapitulatif de l'état des livres afin de s'assurer de leur meilleure conservation possible et permettre ainsi la transmission ultérieure à d'autres élèves.

Il ne s'agit ni de travailler dans de mauvaises conditions, ni de travailler au rabais ou encore de ne pas fournir le matériel nécessaire aux élèves, mais bien de les éduquer à une certaine idée de la durabilité : ce qui fonctionne encore est réutilisé au lieu d'être remplacé, parfois par confort. Cela permettrait à l'école de poursuivre son œuvre de formation en montrant aux élèves et aux parents un clair engagement de sobriété pour limiter notre empreinte sur l'environnement et sur les ressources.

À l'heure où nous sommes confrontés à des phénomènes de pénuries et d'inflation, l'école joue un rôle crucial dans ces domaines de la vie de tous les jours. La valeur de l'exemple est très forte auprès de nos enfants. Une telle décision aurait par ailleurs une charge symbolique forte qu'il est possible d'expliquer à tous les acteurs de l'école : le matériel est mis à disposition des élèves en vue de leur formation. La mission qui leur est confiée est dès lors double : bien en user et bien se former.

Dès lors, je pose les questions suivantes au Conseil municipal et à la Direction des Écoles :

1. Est-il possible d'examiner en fin d'année tout le matériel qui fonctionne encore, à l'image de ce qui se fait déjà avec les livres, et de conserver ce qui peut l'être ?
2. Est-il possible de présenter ce changement comme une volonté de diminuer notre empreinte sur l'environnement et notre utilisation des ressources ?
3. Quelle est la place des critères de durée de vie du matériel et d'économicité dans le choix des fournitures scolaires ?

Je vous remercie d'avance pour les réponses que vous pourrez apporter.

St-Maurice, le 29 septembre 2022



Vincent Raymond
Conseiller général